



**BLEU-BLANC-CŒUR RÉDIGE LE PREMIER CONTRAT SOCIAL
ENTRE UNE MAIRIE ET DES ÉLEVEURS LAITIERS
SUR LA BASE DE LA MÉTHODE ÉCO-METHANE**

La Ville de Liffré est la première à s'engager

SOMMAIRE

BLEU-BLANC-CŒUR A MIS AU POINT

LA SEULE MÉTHODE DE MESURE DE CO2 EN ÉLEVAGE RECONNUE PAR L'ONU _____ p. 3

- . Les fondements de Bleu-Blanc-Cœur, une démarche d'agriculture à vocation santé
- . Les travaux de recherches de Bleu-Blanc-Cœur aboutissent à la démarche « Eco-Méthane »
- . Eco-Méthane, la seule solution en élevage qui bénéficie d'une reconnaissance officielle des Nations-Unies

ECO-MÉTHANE DE BLEU-BLANC-CŒUR,

BASE D'UN CONTRAT SANS PRÉCÉDENT ENTRE UNE MAIRIE ET DES ÉLEVEURS LAITIERS _p. 10

- . Bleu-Blanc-Cœur rédige un contrat sans précédent entre une mairie et des éleveurs laitiers
- . La commune de Liffré est la première à s'engager auprès des éleveurs laitiers de sa commune

BLEU-BLANC-CŒUR CONSTRUIT UN SYSTÈME ÉCONOMIQUE VERTUEUX

DESTINÉ À ÊTRE DUPLIQUÉ _____ p. 17

BLEU-BLANC-CŒUR

La Messayais - 35210 Combourtille - 02 99 97 60 54

www.bleu-blanc-coeur.com

BLEU-BLANC-CŒUR,
DÉMARCHE D'AGRICULTURE À VOCATION SANTÉ,
A MIS AU POINT LA SEULE MÉTHODE
DE MESURE DE CO2 EN ÉLEVAGE
RECONNUE PAR L'ONU

I – LES FONDEMENTS DE BLEU-BLANC-CŒUR, UNE DÉMARCHE D'AGRICULTURE À VOCATION SANTÉ

- Les valeurs portées par Bleu-Blanc-Cœur

Mais au fond, c'est quoi Bleu-Blanc-Cœur ?

Créée en 2000, l'association Bleu-Blanc-Cœur organise depuis 15 ans une « Agriculture à vocation santé » qui **regroupe tous les acteurs des filières agricoles (végétales et animales), depuis les agriculteurs (éleveurs et cultivateurs), jusqu'aux consommateurs, autour d'objectifs de santé publique et d'accessibilité au plus grand nombre.** Elle a donc pour vocation répondre à des objectifs étayés de santé publique et d'environnement en améliorant les modes de production agricoles

Bleu-Blanc-Cœur préconise, sur la base de nombreux essais collaboratifs (notamment 5 études cliniques), que toutes les plantes oléo-protéagineuses (lupin, féverole, pois, lin, etc), utilisées auparavant dans l'alimentation des animaux, soient réintroduites aujourd'hui dans les cultures et dans l'alimentation des animaux d'élevage en vue de fournir des produits alimentaires de meilleure qualité nutritionnelle aux hommes.

La finalité de Bleu-Blanc-Cœur est d'éviter au consommateur d'aller acheter des compléments alimentaires, parce qu'il doit trouver tout ce qui est nécessaire à sa santé dans son assiette.

Chaque jour, de nouvelles preuves scientifiques soulignent le lien entre mode de production agricole, densité nutritionnelle des produits et développement des maladies de civilisation. Aucun signe de qualité actuel ne couvre le terrain de la nutrition et son lien au mode de production agricole. Aucun signe de qualité n'est construit comme Bleu-Blanc-Cœur sur l'obligation de résultats et la mesure de ce résultat tout au long de la chaîne alimentaire.

Bleu-Blanc-Cœur ouvre donc une nouvelle voie, une solution nouvelle pour répondre aux attentes des consommateurs et des citoyens en **engageant les producteurs à améliorer leurs modes de production pour fournir des produits de meilleure qualité.**

Une démarche unique qui exige une double obligation de moyens et de résultats

Pour garantir des produits de qualité certifiant une traçabilité totale du champ à l'assiette, **l'association Bleu-Blanc-Cœur a élaboré plus de 25 cahiers des charges employés en élevages comprenant des obligations de moyens et surtout des obligations de résultats.**

L'obligation de résultats est analytique. Les produits alimentaires issus de la filière Bleu-Blanc-Cœur garantissent une qualité nutritionnelle différente des produits issus d'autres modes de production. Ces garanties sont contrôlées **par des organismes de contrôles indépendants** comme :

- Certis, organisme certificateur de produits (Label Rouge, AOC, AOP, IGP, etc) basé en Bretagne,
- Qualité France, site de Bureau Veritas Certification pour la certification de produits agroalimentaires et pour la marque Qualité-France,
- Certipaq, organisme national de Certification de Conformité Produit,
- etc.

La démarche de Bleu-Blanc-Cœur est reconnue par l'État :

- En 2008, l'Association Bleu-Blanc-Cœur signe **une charte d'engagements nutritionnels avec l'État dans le cadre du Programme National Nutrition Santé (PNNS)**, une reconnaissance sans équivoque du travail de validation scientifique réalisé par l'association.
- En 2010, le Ministère de l'Agriculture a cité Bleu-Blanc-Cœur comme une démarche d'Agriculture innovante et l'a inscrit dans son tout nouveau **Programme National de l'Alimentation (PNA)**.
- En 2011, le **Ministère de l'Écologie et du développement Durable a validé le cahier des charges lait Bleu-Blanc-Cœur comme une méthodologie de réduction des gaz à effet de serre.**
- En 2013, Bleu-Blanc-Cœur signe le premier accord collectif du PNA (Programme National de l'Alimentation) qui a fait de Bleu-Blanc-Cœur **la première et la seule démarche d'intérêt nutritionnel et environnemental reconnue par l'État.**

<http://agriculture.gouv.fr/stephane-le-foll-et-guillaume-garot-signent-le-1er-accord-collectif-du-programme-national-pour>



Notons que les résultats concernant **la qualité nutritionnelle des produits Bleu-Blanc-Cœur est évaluée par l'État** dans le cadre des engagements pris pas Bleu-Blanc-Cœur avec

- le Programme National Nutrition Santé (PNNS) et
- le Programme National pour l'Alimentation (PNA).

- Bleu-Blanc-Cœur repose sur un socle scientifique solide et reconnu

Un socle scientifique solide, chiffré, daté

Bleu-Blanc-Cœur s'est construit un cadre scientifique solide. Celui-ci s'appuie sur :

- ▶ 310 études scientifiques et zootechniques publiées dans la presse scientifique internationale :

http://www.bleu-blanc-coeur.org/files/Liste_des_publications_BBC.PDF

Ces études fondamentales, zootechniques et humaines, menées par Bleu-Blanc-Cœur et publiées dans des revues scientifiques internationales (Voir liste en Annexe I) ont en effet confirmé l'intérêt pour la santé humaine de l'introduction de végétaux riches en acides gras Oméga-3 (herbe, luzerne, lin extrudé, lupin, féverole...), dans l'alimentation des animaux d'élevage destinés à l'alimentation humaine.

- ▶ 5 études cliniques :

2000 : Validation de la chaîne alimentaire.

Introduction de lin extrudé dans l'alimentation des animaux : effets sur le goût, la qualité des produits dérivés (produits laitiers, viandes et œufs) et sur la santé de l'homme.

2001 : Étude sur le pain.

Impact de l'ajout de 5 % de graines de lin extrudées dans le pain sur la composition lipidique du sérum des consommateurs.

2006 : Étude sur le diabète.

Effet d'un régime naturellement riche en Oméga 3 et en CLA 9-cis, 11-trans sur l'insulinorésistance et les paramètres du diabète de type II.

2006 : Étude sur l'obésité.

Amélioration des paramètres de l'obésité par la consommation de produits issus de la filière Bleu-Blanc-Cœur.

2010 : Étude sur le lait.

Effets de la composition du lait sur les facteurs de risques des maladies cardiovasculaires.

II – LES TRAVAUX DE RECHERCHES DE BLEU-BLANC-CŒUR ABOUTISSENT À LA DÉMARCHE « ÉCO-MÉTHANE »

- Il existe un lien biologique entre « Santé des hommes » et « Santé de la planète ».

Les travaux de recherche de Bleu-Blanc-Cœur portant sur les bénéfices santé des hommes ont donné lieu à une découverte : Il existe une corrélation entre la qualité des acides gras du lait et la baisse des émissions de méthane des vaches laitières.

- Bleu-Blanc-Cœur explique comment se produit le Méthane et comment le réduire

Dans le rumen de la vache, la digestion microbienne des glucides des fourrages produit à la fois des « petites graisses » (dénommées acides gras volatils) et des gaz (hydrogène H₂ et gaz carbonique CO₂). Ces « petites graisses » servent dans la mamelle de matériaux de base pour la fabrication de certaines graisses saturées du lait, tandis que l'hydrogène est capté par les microbes « méthanogènes » pour fabriquer et émettre du méthane à partir du CO₂ et H₂.

Il y a donc un lien étroit entre la composition du lait en acides gras et les émissions de méthane puisque ces deux synthèses sont biochimiquement liées.

Donc... moins il y a de graisses saturées dans le lait et moins il y a d'émissions de méthane par litre de lait. **C'est un lien biologique entre santé des hommes et santé de la planète.**

Les émissions de gaz à effets de serre de l'agriculture représentent 17,4 %* des émissions de l'inventaire national, soit près de 100 millions de tonnes de CO₂ équivalent.

Les émissions de méthane entérique formé dans le rumen des ruminants (la vache éructe plus qu'elle ne flatule) représentent à elles seules environ 5 % de ces émissions de gaz à effets de serre en France, soit 26 millions de tonnes de CO₂ en 2010.

1 tonne de CH₄ (méthane) = 21 (*administration française*) à 25 (*administration Nations Unies*) tonnes de CO₂ en terme de « pouvoir réchauffant ».

Ces 26 millions de tonnes d'équivalent CO₂ émises par les ruminants en France, sous forme de méthane entérique, viennent en gros pour moitié de la production de lait et pour moitié de la production de viande.

Une baisse de 10 % des émissions de méthane (tout à fait réaliste) représenterait donc une économie de 2,6 millions de tonnes d'équivalent CO₂.

Ce qu'émet 1,5 million de voitures en un an !

Dans une ferme laitière, le méthane entérique représente, à lui seul, environ la moitié de toutes les émissions de gaz à effet de serre de la ferme !

(Les autres, ce sont la production des fourrages, des aliments, les transports, le stockage du lait, les déjections, etc...)

Il est logique de s'attaquer efficacement à ce gaz à effet de serre produit par les vaches laitières.

Les études menées par Bleu-Blanc-Cœur en collaboration avec l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), publiées depuis 2001, ont prouvé qu'il est possible de réduire les émissions de méthane des vaches laitières grâce à une alimentation comprenant de l'herbe, de la luzerne, du lin, ...

En modifiant ainsi l'alimentation des vaches laitières, la réduction peut atteindre jusqu'à – 64 % d'émissions de méthane dans certains essais, mais l'optimum entre « économie, qualité du lait et santé animale » est de l'ordre de - 20%.

EXEMPLE DE CALCUL DE MIMINATION DE MÉTHANE DANS UN TROUPEAU LAITIER

Un troupeau compte 50 vaches.

Chaque vache produit 20 litres de lait par jour en moyenne annuelle, avec un régime standard type « maïs-soja ».

Pour chaque litre de lait, chaque vache émet 18 grammes de Méthane.

L'éleveur modifie la ration de ses vaches avec une alimentation riche en Omega 3 (herbe, lin, luzerne...). On mesure alors (selon la méthode validée par l'administration Française et celle des Nations Unies) pour chaque vache une réduction des émissions de méthane de – 20 %.

Les émissions de méthane du troupeau baissent donc comme suit :

$50 \text{ (vaches)} \times 20 \text{ (litres)} \times 365 \text{ (jours)} \times 18 \text{ (g/l)} \times 20 \% = 1.314.000 \text{ grammes de méthane,}$

Soit, $1.314.000 \times 21 = 27.594.000 \text{ grammes équivalent CO}_2$,

C'est-à-dire une baisse de 27,59 tonnes de CO₂ par an.

À titre de comparaison, si une voiture produit en moyenne 127 grammes de CO₂ par km, **l'action de cet éleveur équivaut pour la planète à une économie de 217.275 kms non parcourus par an !**

Et... pendant ce même temps, ces vaches ont produit **1.533 kg de graisses saturées en moins qui ne rentreront jamais dans la chaîne alimentaire...** (lien biologique)

III – ÉCO-MÉTHANE, LA SEULE SOLUTION EN ÉLEVAGE QUI BÉNÉFICIE D'UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE DES NATIONS-UNIES

- Eco-Méthane, la seule méthode en élevage officiellement reconnue par les Nations-Unies

En 2012, les nations Unies (l'ONU) ont reconnu Bleu-Blanc-Coeur comme une alternative agricole durable, permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre des accords internationaux de Kyoto. Elle devient :



**UNE MÉTHODE OFFICIELLE INTERNATIONALEMENT RECONNUE
DE MESURE ET DE RÉDUCTION DES GAZ À EFFETS DE SERRE.**

En France, seulement 19 démarches de réduction des gaz à effet de serre sont officiellement reconnues et enregistrées après expertise par les Nations-Unies.

Dans le monde, 17 méthodes officielles sont agréées par les Nations Unies dans le secteur de l'agriculture. **Bleu-Blanc-Cœur est la seule dans le domaine de l'élevage.**

C'est la fin d'un long chemin et le début d'une nouvelle aventure : Faire naître une vraie « Économie du Carbone en Élevage ».

Désormais, grâce à cette mesure des réductions d'émission de CO₂ des troupeaux laitiers, les éleveurs pourront disposer d'un crédit Carbone validé et garanti par les Nations Unies et donc « **monétarisable** ».

- [Eco-Méthane de Bleu-Blanc-Cœur est référencée par la COP21](#)

La mise sur le marché des tonnes de CO₂ non produites par les producteurs de lait Bleu-Blanc-Cœur est très officielle. Leur référencement se trouve sur le site :

<http://ji.unfccc.int/JIITLProject/DB/RYA082JD926GFUJ7UB83321G0YBBPX/details>

Depuis la reconnaissance d'Éco-Méthane en 2011, près de 600 éleveurs laitiers (sur 65 000) ont adopté cette méthode. Sachant que la France produit chaque année 24 milliards de litres de lait de vache -soit 10.800 000 tonnes de CO₂ équivalent- la méthode Eco-Méthane pourrait économiser 2 millions de tonnes de CO₂ par an avec des bénéfices collatéraux en santé animale et en nutrition humaine.

Par le biais d'Éco-Méthane, Bleu-Blanc-Cœur dispose donc de la seule solution en élevage officielle qui soit expertisée et référencée en France pour le climat, dans le cadre de la COP21.

ECO-MÉTHANE DE BLEU-BLANC-CŒUR, BASE D'UN CONTRAT *SANS PRÉCÉDENT* ENTRE UNE MAIRIE ET DES ÉLEVEURS LAITIERS

I – BLEU-BLANC-CŒUR RÉDIGE UN CONTRAT *SANS PRÉCÉDENT* ENTRE UNE MAIRIE ET DES ÉLEVEURS LAITIERS

- Un contrat *sans précédent* entre une mairie et des éleveurs laitiers, qui s'appuie sur la démarche Bleu-Blanc-Cœur

Bleu-Blanc-Cœur défend une démarche d'agriculture à vocation santé, d'intérêt nutritionnel et environnemental.

Afin de valoriser cette démarche, Bleu-Blanc-Cœur a rédigé le premier contrat qui engage une mairie à soutenir financièrement des éleveurs laitiers, dans le but d'encourager une agriculture respectueuse de l'environnement et de faciliter l'accès aux aliments Bleu-Blanc-Cœur en restauration collective.

En signant le contrat, la mairie partenaire accepte de définir un budget annuel destiné

- à l'introduction d'aliments Bleu-Blanc-Cœur dans les menus de ses restaurants collectifs ;
- et surtout au rachat de tonnes de CO2 économisées par les éleveurs laitiers de la commune adhérents au cahier des charges « Eco-Méthane » de Bleu-Blanc-Cœur.

- **Les objectifs du contrat rédigé par Bleu-Blanc-Cœur**

Le contrat mis en place par Bleu-Blanc-Cœur répond à trois objectifs :

1 - L'amélioration de la qualité nutritionnelle des repas servis en restauration collective

Bleu-Blanc-Cœur est la seule démarche qui bénéficie d'un soutien du Ministère de la Santé, de l'environnement et de l'Agriculture pour ses bienfaits en matière de nutrition et d'environnement.

2 - La réduction de la production de gaz à effet de serre grâce à une agriculture responsable

Le Méthane entérique émis par les vaches représente environ 5 % des gaz à effet de serre émis en France. Bleu-Blanc-Coeur a construit la solution « **Eco-Méthane** », validée par les Nations-Unies depuis 2012, comme une démarche volontaire suivie par les éleveurs. En France, environ 600 éleveurs sont engagés dans la démarche Eco-Méthane de mesure puis de réduction des gaz à effet de serre de leur exploitation.

Le méthane entérique, produit par les vaches en ruminant représente environ la moitié des gaz à effet de serre d'une exploitation laitière. Les émissions de méthane entérique dépendent essentiellement de la qualité de l'alimentation de la vache (potentiel de réduction entre 15 et 30 %).

3 - Le soutien de la filière agricole locale

Les filières d'élevage sont la base de l'économie agro-alimentaire Bretonne dont elles constituent près de 80 % des chiffres d'affaire. Alors que la demande mondiale en produits animaux explose, les régions françaises d'élevage souffrent. **Elles pourraient pourtant représenter un modèle d'élevage nouveau construit sur une économie familiale, locale et respectueuse de la santé de la terre, des animaux et des hommes.**

Ainsi Bleu-Blanc-Cœur est une initiative qui commence avec la mise en place de l'agro-écologie et continue avec l'amélioration de la santé publique **dans le droit fil des ambitions de la loi d'avenir pour l'agriculture et l'alimentation votée en 2014.**

II – LA VILLE DE LIFFRÉ (35) EST LA PREMIÈRE A S’ENGAGER AUPRÈS DES ÉLEVEURS LAITIERS DE SA COMMUNE

- La commune de Liffré est pionnière dans les démarches liées à la nutrition et l’environnement

Les élus de la ville de Liffré, qui compte 7 330 habitants, ont inscrit de façon prioritaire dans leur politique :

- l’approche environnementale ;
- le développement durable ;
- et la nutrition-santé.



La municipalité liffréenne a fait le choix d’inscrire ses achats alimentaires dans le cadre d’une démarche visant à favoriser la qualité nutritionnelle et gustative des repas préparés et servis par les agents de la Vaux enfants de la commune afin d’éveiller leur goût et de prendre soin de leur santé.

Depuis une quinzaine d’année, le personnel du restaurant municipal de la Ville de Liffré met en **place** des actions intégrant des aliments de qualités issus de filières locales, biologique, etc **pour présenter des** repas sains et équilibrés, dont les aliments sont issus d’une agriculture respectueuse de l’environnement. Avec près de 82 000 repas servis sur une année en restauration municipale, **la démarche est d’une grande importance pour la ville.**

Le partenariat avec l’association Bleu Blanc Cœur se situe dans cette dynamique et vient également conforter une approche globale de la relation qu’une collectivité se doit d’entretenir avec la préservation de la planète et du bien-être de ses habitants.

Afin de répondre à ces exigences, la Ville de Liffré est partenaire de Bleu-Blanc-Cœur depuis plus de 2 ans. Le restaurant municipal a ainsi progressivement introduit à ses menus de la viande :

- de porc Bleu-Blanc-Cœur - 300 kg par an,
- de bœuf Bleu-Blanc-Cœur - 300 kg par an,
- et de volailles Bleu-Blanc-Cœur - 400 kg par an.

Pour la municipalité, le partenariat avec Bleu Blanc Cœur s’inscrit donc dans la continuité tant de ses actions sociales, que des démarches qui sont les siennes pour favoriser le développement d’une économie verte ou encore des mesures prises et à venir pour protéger l’environnement et ses ressources

- **Les engagements de la commune de Liffré dans le cadre du contrat rédigé par Bleu-Blanc-Cœur**

Dans le cadre du contrat rédigé par Bleu-Blanc-Cœur, la commune de Liffré s'engage à valoriser les efforts des éleveurs laitiers en faveur de la nutrition et de l'environnement.

« Nous soutenons l'agriculture locale car elle s'engage dans le sens de la qualité souhaitée par nos citoyens. Nous en avons tous besoin. Si la démarche fonctionne, elle sera vraisemblablement étendue ailleurs en Bretagne ».

Loïg CHESNAIS-GIRARD, Maire de Liffré



1 - La Ville de Liffré s'engage à acheter exclusivement du beurre Bleu-Blanc-Cœur pour sa restauration scolaire

Elle s'engage à absorber le surcoût lié à la promesse filière et à la qualité nutritionnelle du produit. Le surcoût d'un beurre Bleu-Blanc-Cœur *versus* un beurre similaire mais conventionnel ne dépassera pas les 10 %. Ce beurre Bleu-Blanc-Cœur est produit par des producteurs du département qui livrent leur lait à la beurrerie de la laiterie CORALIS / AGRILAIT à Cesson-Sévigné (35). 100% de l'offre beurre sera Bleu-Blanc-Cœur.

2 - La Ville de Liffré offre la possibilité aux éleveurs locaux qui s'engagent avec la méthode Eco-Méthane de Bleu-Blanc-Cœur de racheter leurs tonnes de CO2 économisées

La ville de Liffré s'engage donc à verser aux éleveurs de sa commune qui s'impliqueraient dans le dispositif Eco-Méthane une subvention pour le CO2 qu'ils auraient contribué à épargner. Une subvention de 3 000 € sera affecté par la municipalité pour cette action pour l'année 2015 et sera reconduit les années suivantes (voté à l'unanimité).

Chaque tonne de méthane entérique non émis dans l'atmosphère par les éleveurs laitiers de la commune sera rachetée par la commune sur la base de 375 € la tonne, soit 15 € par tonne de CO2 pour encourager les producteurs de lait à s'engager dans la voie de la mesure d'abord, de la réduction ensuite.

L'engagement de la Ville de Liffré permettra :

- Améliorer la qualité nutritionnelle des laits et des produits laitiers servis dans ses restaurants scolaires ;
- Diminuer les gaz à effet de serre au niveau de la production agricole locale ;
- Favoriser les efforts des producteurs en rémunérant la qualité environnementale et nutritionnelle des laits selon une méthode expertisée et reconnue par l'Etat.
- Et d'initier un « cercle vertueux » en faveur d'une amélioration des modes de production agricole.

La réduction des gaz à effet de serre sur la commune sera comptabilisée dans le cadre d'un « compteur municipal ».

- Les engagements de Bleu-Blanc-Cœur envers la Ville de Liffré dans le cadre du contrat

La méthode « Eco-Méthane » sera mise à disposition de façon gracieuse par Bleu-Blanc-Cœur auprès de tous les éleveurs de Liffré et des communes avoisinantes qui en feront la demande.

Bleu-Blanc-Cœur sera chargée de comptabiliser les tonnes de CO2 non émises :

- Lors de la production de beurre Bleu-Blanc-Cœur
- Lors des actions volontaires des éleveurs engagés dans Eco-Méthane

Elle recevra de la mairie le montant affecté à la compensation volontaire et assurera une redistribution de cette somme vers les éleveurs de la part correspondant à leur contribution.

Bleu-Blanc-Cœur fournit à la commune de Liffré un Compteur « Eco-Nutrition », qui détermine de façon chiffrée l'impact de l'utilisation de produits Bleu-Blanc-Cœur en matière de nutrition, de réchauffement climatique et de biodiversité. Ces compteurs ont été expertisés par l'État dans le cadre de la signature de l'accord Collectif Bleu-Blanc-Cœur avec le Programme National pour l'Alimentation (PNA).



- Les 3 éleveurs laitiers inscrits dans la démarche Éco-Méthane bénéficient du soutien de la Ville de Liffré

Présentation d'un éleveur laitier de la commune de Liffré qui bénéficie du soutien de la Ville grâce à son adhésion à la méthode Éco-Méthane



Rémi Desblés, éleveur de vaches Prim'Holstein, est l'un des trois éleveurs à bénéficier du soutien de la Ville de Liffré.

Passionné par son métier, il a créé son exploitation agricole en 1982 sur la Commune de Liffré, en Ille-et-Vilaine (35).

Son élevage compte aujourd'hui trente vaches laitières Prim'Holstein qui produisent 340 000 litres de lait par an, livrés à Agrial, un groupe coopératif agricole et agroalimentaire dont le siège est à Caen, et très présent en Ille-et-Vilaine (35).

En 2011, Rémi Desblés adhère au cahier des charges environnemental de Bleu-Blanc-Cœur et met en place dans son exploitation la méthode Éco-Méthane, qui mesure les émissions de Méthane des vaches laitières.

Puis, afin de réduire les émissions de Méthane de ses vaches laitières, il modifie leur alimentation en privilégiant des aliments riches en Oméga-3 (herbe, lin, luzerne, ...).

Au départ, la solution Éco-Méthane de Bleu-Blanc-Cœur était un moyen pour Rémi Desblés d'augmenter la productivité de son troupeau, puisqu'il est scientifiquement prouvé que réduire la production de Méthane des vaches laitières peut réduire aussi le gaspillage énergétique et améliorer l'efficacité économique de la ration. Évidemment, il se rend compte que cette démarche a également un impact positif pour la planète.

Grâce à la démarche Éco-Méthane, Rémi Desblés a économisé 6,73 tonnes de Méthane depuis 2011

Le compteur Éco-Méthane mis à la disposition de Rémi Desblés révèle qu'entre le 3 août 2011, date de son adhésion à la démarche Éco-Méthane de Bleu-Blanc-Cœur, et le 2 octobre 2015, l'éleveur a économisé 6,73 tonnes de Méthane.



En 2015, Rémi Desblés recevra 885 euros de la Ville de Liffré par le rachat de ses 59 tonnes de CO2 économisées au cours de l'année

Sur un an, la réduction a été de 59 tonnes de CO2.

Et ces 59 tonnes de CO2 non émises seront rémunérées directement à l'éleveur à hauteur de 15 € la tonne minimum.

Soit 885 € l'équivalent de 3.000 litres de lait en plus, au prix actuel de 30 centimes / litre de lait (payé producteur).

On remarquera aussi que 14,17 tonnes de graisses saturées sont produites en moins avec la méthode choisie, ce qui est un facteur positif en santé publique en plus de l'environnement

BLEU-BLANC-CŒUR CONSTRUIT UN SYSTÈME ÉCONOMIQUE VERTUEUX DESTINÉ À ÊTRE DUPLIQUÉ

- Un contrat exemplaire prévu pour être décliné par d'autres communes

Le contrat rédigé par Bleu-Blanc-Cœur est totalement nouveau et a une vertu d'exemplarité. Afin d'évaluer l'intérêt de dupliquer cet exemple, un comité de suivi sera mis en place par Bleu-Blanc-Cœur.

Le comité de suivi sera composé par :

- Un membre de la municipalité
- Un membre de l'association Bleu-Blanc-Cœur
- Un membre d'une association environnementale locale
- Un scientifique

Ce comité de suivi du contrat se réunira une fois par an pour évaluer :

- Le bon déroulé des opérations de mesure de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- L'impact sur la production agricole et la population
- La reproductibilité de ce type d'opération

- Bleu-Blanc-Cœur ambitionne de dupliquer ce contrat sur les communes de la France entière

La Ville de Liffré est la première à amorcer un cercle vertueux dans un souci d'amélioration environnementale et aussi d'amélioration de la qualité nutritionnelle de ses repas.

Le comité de suivi se chargera du renouvellement du contrat avec la Ville de Liffré et de son extension à d'autres communes ou collectivités.

L'ambition de Bleu-Blanc-Cœur est de fédérer les acteurs locaux de la ville pour accroître le cercle, mais aussi de sensibiliser d'autres communes partout en France à signer ce contrat.